Image not found or type unknown

BAIL ET REGLEMENT DE COPROPRIETE

Par **ROSEAD**, le **28/07/2009** à **17:22**

bonjour,
je suis propriétaire d'un appartement de 3 pp et mon père d'un autre appartement de 3 pp au meme étage d'un immeuble.
Je souhaiterais m'agrandir et annexer l'une de ses 3 pièces à mon appartement. De ce fait il ne conserverait qu'un appartement de 2 pièces qu'il louerait et pour qu'il n'ait pas de manque à gagner je lui louerais également la dernière pièce : les 2 locations s'exerçant au moyen d'un bail.
Or, il semblerait qu'un tel montage entraine une modification du règlement de copropriété : est-ce exact ?
D'autre part, il semblerait qu'en cas de non modification dudit règlement de copropriété, mon père s'expose à ce qu'un locataire bien avisé lui réclame le lot qui n'apparaitrait pas au bail : est-ce exact ? il me semble que seul le bail conclut l'engagement des parties
merci
AD

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés